

Budget participatif étudiant, saison 2 :
Et les lauréats sont...

17 janvier 2022

La première édition ayant été plébiscitée, l'Université a décidé de pérenniser son budget participatif étudiant, lancé en 2019. Après une année d'interruption due à la crise sanitaire, la 2^e saison a été lancée à la rentrée 2021, pour laquelle l'Université Lumière Lyon 2 a mis à disposition une enveloppe de 30 000 €.

Une saison à suivre dans son intégralité (règlement, calendrier, projets détaillés...) sur le site <https://jeparticipe.univ-lyon2.fr>

En 2019, l'Université Lumière Lyon 2 a choisi de créer un budget participatif étudiant, avec la conviction que ce dispositif permettrait aux étudiant.es d'améliorer leur quotidien sur les campus et de s'appropriier l'université en tant que lieu de vie, à travers des projets qu'ils auraient portés.

Ce projet concrétise la volonté de l'Université de promouvoir les idées de ses étudiant.es en faveur de campus adaptés à leurs besoins et leurs attentes.

Pour **Nathalie Dompnier**, présidente de l'Université Lumière Lyon 2, « les projets retenus cette année sont à l'image des préoccupations actuelles des étudiant.es, et correspondent aux engagements de l'Université en matière de lutte contre la précarité, d'amélioration des conditions de vie et d'études, et de développement durable ».

LES LAUREATS

Cette année, les projets lauréats sont au nombre de 8, pour un total de 33 444€. L'enveloppe ayant été un peu dépassée, l'Université a décidé de compléter l'enveloppe, comme le règlement du budget participatif le lui permet. Une décision prise au vu du peu d'écart de votes entre le 7^e et le 8^e projet (18 voix). Les projets détaillés sont à retrouver sur <https://jeparticipe.univ-lyon2.fr>



1. Organisation de **distributions gratuites de culottes menstruelles** – 6000€
2. **Brocante culturelle**, faite par et pour les étudiant.es, avec système d'achat, dons et échanges – 1000€ :
3. Elargissement de l'**offre de protections menstruelles, de contraception et contre les IST** (infections sexuellement transmissibles) – 9144€
4. Pour des murs colorés, organisation d'un **atelier ouvert pour créer une fresque** au vestiaire Tennis du campus Porte des Alpes – 4500€
5. **Ciné plein-air** pour la **période d'intégration** – 3000€
6. **Photomaton** sur les deux campus – 500€
7. Plus de **micro-ondes** sur le campus Porte des Alpes – 4800€
8. Des **arbres fruitiers** sur les campus – 4500€

86 projets ont été déposés et 29 soumis au vote.

Cette deuxième édition a récolté plus d'un millier de votes.

Contact presse

Sandrine Barberino | Chargée des relations presse | s.barberino@univ-lyon2.fr | 04 78 69 70 49 | 06 43 42 20 06
Hélène Turlan | Directrice de la communication | helene.turlan1@univ-lyon2.fr | 04 78 69 71 50 | 06 81 77 87 68

LE CALENDRIER 2021-2022

Du 6 septembre au 15 octobre : Dépôt des projets par les étudiant.es sur jeparticipe.univ-lyon2.fr

Du 18 octobre au 1^{er} décembre : Étude de la faisabilité des projets et de leur coût par l'Université

Du 2 au 17 décembre : Vote des étudiant.es pour les projets sélectionnés

17 janvier : Annonce des projets lauréats

Janvier-septembre 2022 : Réalisation par l'Université des 8 projets les plus plébiscités

LE CADRE

Si l'idée de départ est de stimuler l'investissement déjà présent des étudiant.es pour des campus toujours plus adaptés à leurs besoins, un règlement a été mis en place afin de garantir leur faisabilité.

Les projets doivent ainsi :

- Porter sur l'aménagement et l'animation des campus
- Bénéficier au plus grand nombre d'étudiant.es
- Ne pas entrer en contradiction avec des projets programmés par l'Université (rénovation des bâtiments, signalétique, gestion des déchets...)
- Pouvoir être mis en œuvre concrètement à partir du second semestre de l'année universitaire 2021-2022

Le budget participatif étudiant est l'occasion d'une mobilisation commune de plusieurs services de l'Université tout au long du processus, que ce soit pour la phase de dépôt des projets, leur analyse, le vote et pour leurs réalisations futures. Le service de la vie étudiante, la direction des affaires juridiques et institutionnelles, la direction de l'immobilier, le service de santé universitaire, le service des activités physiques et sportives, le service culturel et la direction de la communication sont fortement impliqués dans le projet.

UNE PREMIERE EDITION PLEINE DE SUCCES

Pour la première édition, 89 projets ont été déposés, montrant les préoccupations des étudiant.es : l'amélioration des conditions de vie, la lutte contre la précarité, la prévention des infections sexuellement transmissibles (IST), le développement durable et la lutte contre toutes les formes de discrimination.

10 projets ont été lauréats, deux d'entre eux ont été particulièrement plébiscités : l'installation de distributeurs gratuits de protections périodiques (449 votes) et une offre de formation de premiers secours en santé mentale (304 votes).

Les sept autres projets financés et déployés ont été : mise en place d'une offre alimentaire locale, l'installation de distributeurs de préservatifs, la création de toilettes non-générées, la mise en place de composteurs sur le campus Berge du Rhône, l'installation d'une aire de pique-nique sur le campus Porte des Alpes, l'installation de fontaines à eau, la création d'une séance de cinéma plein-air (ce dernier projet ayant été de nouveau plébiscité pour la deuxième édition).

Un seul projet n'a pas pu voir le jour : l'installation de casiers, différée avec la rénovation de la Bibliothèque universitaire et la construction prochaine de « la Ruche » – futur learning centre sur le campus de Portes des Alpes.

Certains projets ont même été pérennisés et notamment l'offre de formations premiers secours en santé mentale dispensées par les professionnels de santé du service de santé Universitaire.

Tous les détails de cette première édition sont à retrouver sur <https://jeparticipe.univ-lyon2.fr>

Contact presse

Sandrine Barberino | Chargée des relations presse | s.barberino@univ-lyon2.fr | 04 78 69 70 49 | 06 43 42 20 06
Hélène Turlan | Directrice de la communication | helene.turlan1@univ-lyon2.fr | 04 78 69 71 50 | 06 81 77 87 68